



Marseille, lundi 18 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Suite à la première phase des évaluations en début d'année pour les CP et les CE1, les équipes enseignantes ont constaté de nombreux dysfonctionnements liés aux finalités des évaluations, à leur contenu, leur passation, la remontée des résultats, la communication aux familles et les remédiations proposées sur Eduscol.

Leur pertinence et leur utilité sont remises en cause.

Enquêtes et témoignages montrent que ces évaluations sont inadaptées aux jeunes élèves de CP et sont un facteur de stress. Elles ne sont donc d'aucune aide aux enseignants sur les acquis des élèves. La saisie extrêmement chronophage ainsi que la dépossession de l'analyse des résultats n'ont fait qu'accentuer le malaise ressenti par les enseignants, réduits à de simples exécutants de tâches subalternes.

De surcroît, les premiers résultats ont montré que ces évaluations ne servent pas l'intérêt des élèves et des enseignants, mais sont au service d'une justification de la politique mise en oeuvre.

Le ministère n'ayant visiblement pas souhaité entendre les remontées du terrain, pourtant portées avec insistance par les organisations syndicales, la deuxième phase des évaluations s'avère tout aussi inadaptée, elle présente les mêmes travers et suscite toujours des craintes quant à leur utilisation.

Dans la fonction publique, les directives ministérielles doivent prendre des formes réglementaires précises (décret, circulaire...) ce qui n'a pas été le cas ; des déclarations par voie de presse, même émanant de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale ne sauraient constituer une directive réglementaire.

Les menaces de retrait de salaire ou autre sanction proférées sur le terrain, vis-à-vis de collègues procédant à leurs évaluations comme les textes l'exigent, nous semblent être totalement contraire à une école « de la confiance ».

Nous vous informons de notre soutien total aux enseignants qui choisissent leurs outils d'évaluation en professionnels. Nous dénonçons les pressions exercées et les injonctions qui mettent tout le monde en difficulté.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour la CGT Educ'Action : Pascal PONS

Pour le SE-UNSA 13 : Carole GELLY

Pour le SNUDI-FO 13 : Franck NEFF

Pour le SNUipp-FSU 13 : Claire BILLÈS